

FR UE - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

P20

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant:

SACOBEL B.V.
Takkebijsters 15H
4817BL Breda
Netherlands



qui déclare que l'équipement de protection individuelle:

P20

est conforme aux réglementations européennes suivantes:

Régulation (UE) 2016/425

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

Le cas échéant, l'organisme notifié ci-dessous a effectué l'examen UE de type (conformément au module ci-dessous):

--
--

module: A

qui a établi l'attestation d'examen UE de type

--

Le cas échéant, le produit est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité de type sur la base de l'assurance qualité du processus de production (conformément au module ci-dessous) sous la supervision de l'organisme notifié:

--
--

module: --

Signé pour et au nom de:

Breda,

8-2-2021

J. Hagoort

A handwritten signature in blue ink that reads 'J. HAGOORT' in all caps, enclosed within a blue circular scribble.